

**CONSEIL UNIVERSITAIRE**

Séance ordinaire

4 novembre 2025, 8 h 50

Salle du Conseil (3632)

Pavillon Louis-Jacques-Casault

**PROCÈS-VERBAL****Personnes présentes :**

Audette, Marie  
Ayihounton, Mahouna Gael  
Précieux  
Bastien, Josée  
Beaulieu, Marie-Claude  
Bergeron, Cathia  
Bernier, Carmen  
Bhiry, Najat  
Boudreau, Stéphane  
Boudreault, Nathalie  
Bourgoin, Sylvain-Georges  
Brouillet, Eugénie  
Campana, Aurélie  
Chandad, Fatiha  
D'Amours, Sophie  
Darveau, André  
Desputeau, Francis  
Douville, Frédéric  
Doyon, Maurice  
Duchesneau-Turgeon, Coralie

Faucher, Alain  
Fleury, Pascale  
Gauvin, Jean-François  
Gélinas, Nancy  
Gélineau, François  
Gomez-Perez, Muriel  
Guérette, Yves  
Jackson, Philip  
Jeanrie, Chantale  
Kablan, Serge A.  
Lacroix, René  
Laflamme, Anne-Marie  
Lampron, Louis-Philippe  
Lapointe, Line  
Larose, Nathalie  
Lefebvre, Nadège  
Lépinay, Frédéric  
Martin, Hélène  
Mbourou Azizah, Ginette  
Méthot, Julie

Méthot, Pierre-Olivier  
Morin, Charles M.  
Morin, Jean-François  
Pastinelli, Madeleine  
Perron, Guillaume  
Pilote, Annie  
Pons, Frank  
Rainville, Simon  
Richard, Darren Edward  
Roberge, Jacynthe  
Roche, Stéphane  
Rodrigue, Marie-Josée  
Roy, Denis  
Saucier, Linda  
Schneider, Cyril  
Sirois, Pauline  
Stylios, Alexandre  
Tchotourian, Ivan  
Tremblay, Yves  
Viau-Guay, Anabelle

**Personnes absentes :**

Arsenault, Marie  
Charette, Louise  
Fougères, André  
Ghaouti, Loubna  
Goulet, Vincent

Grenier, Jean-Noël  
Montagne, Benjamin  
Mpey, Giresse Ilimi  
Paquin, Jonathan  
Raymond, André

Senécal, Caroline  
Tounkara, Salimatou-Ismael  
Viau, Alain A.

## 1. Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, la présidente, Sophie D'Amours, rectrice, déclare la séance ordinaire du 4 novembre 2025 ouverte à 8 h 57.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

Pascale Fleury propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par Frédéric Douville.

Des membres demandent de sortir les points suivants de l'ordre du jour de consentement pour des questions :

- « Ombudsman : rapport des activités pour l'année 2024-2025 »;
- « Bureau de l'équité, de la diversité et de l'inclusion : rapport annuel 2024-2025 du traitement des questions et des préoccupations en matière d'équité, de diversité et d'inclusion »;
- « Déclaration des droits des étudiants et des étudiantes à l'Université Laval : rapport 2024-2025 de la secrétaire générale »; et
- « Détermination des secteurs et attribution aux facultés du nombre de sièges destinés aux membres du corps professoral au sein des Commissions (études, recherche et affaires étudiantes) et du Conseil de la Faculté des études supérieures et postdoctorales »;
- « Calendrier des séances du Conseil universitaire pour l'année 2026 : modification »; et
- « Programmes de maîtrise et de doctorat en études littéraires : changement d'appellation – Recommandations de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes ».

### **Proposition de modification de l'ordre du jour : report du point concernant la nomination de la présidence de la Commission de la recherche**

Un membre demande également de modifier l'ordre du jour pour reporter le point 12 « Nomination - Commission de la recherche : présidence » de l'ordre du jour courant à une séance ultérieure, car les curriculum vitae (CV) de toutes les personnes candidates n'ont pas été partagés aux membres du CU.

La secrétaire générale précise que le Comité de gouvernance du Conseil universitaire (CGCU) a discuté de la nomination, concluant que bien que la rectrice puisse divulguer les noms des autres candidates et candidats pour assurer la transparence, le Conseil universitaire (CU) n'est pas tenu d'analyser en détail leurs dossiers ou CV, car cela relève du comité de sélection. Le rôle du CU est d'intervenir en dernière étape du processus afin de vérifier que la candidature proposée répond aux critères de sélection, en se basant sur la lettre de motivation et le CV.

Le président du CGCU confirme que les membres du Comité ont échangé sur la possibilité de fournir plus d'informations. Il souligne que la divulgation uniquement des noms des candidates et candidats, après autorisation, permettraient tout de même d'évaluer les autres candidatures. Cette réflexion a mené à la proposition actuelle.

Les commentaires des membres portent sur :

- La nécessité de disposer de toute la documentation et de toutes les informations sans pour autant recommencer le processus de sélection;
- L'importance de la transparence pour instaurer un climat de confiance;
- La possibilité d'accéder aux CV ou aux descriptions des personnes candidates sur le site web de l'Université;
- Le temps restreint dont disposent les membres pour rechercher les informations qu'ils jugent manquantes;
- La possibilité de soumettre au CU toutes les candidatures jugées recevables, afin de pouvoir sélectionner une autre personne en cas de refus du poste, évitant ainsi de relancer le processus.

Cyril Schneider propose, Chantale Jeanrie appuie,

## CU-2025-159

De reporter le point 12. « Commission de la recherche : présidence » de l'ordre du jour courant à une séance ultérieure.

L'adoption de la proposition requiert les deux tiers des voix.  
La proposition CU-2025-159 **est rejetée** (18 pour, 34 contre, 1 abstention).

### Adoption de l'ordre du jour modifié

Pascale Fleury propose, Frédéric Douville appuie,

## CU-2025-160

D'adopter l'ordre du jour modifié de la séance ordinaire du 4 novembre 2025.

La proposition CU-2025-160 **est adoptée** à la majorité des voix (43 pour, 6 contre, 3 abstentions).

### 3. Communications de la présidente (DA-2025-490)

La présidente du Conseil souligne la première séance de :

- Philip Jackson, professeur à la Faculté des sciences sociales;
- Guillaume Perron, étudiant de 1<sup>er</sup> cycle; et
- Nadège Lefebvre, étudiante de 1<sup>er</sup> cycle.

Le renouvellement de mandat de :

- Darren Edward Richard, professeur à la Faculté de médecine;
- Hélène Martin, professionnelle de recherche à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation; et
- Marie-Josée Rodrigue, agente de recherche et de planification au Bureau de la qualité des programmes.

Elle mentionne la dernière séance de :

- Charles M. Morin, président de la Commission de la recherche.

#### 3.1 Concours des Prix d'excellence en enseignement 2024

##### 3.1.1 Prix Cours à distance, hybride ou comodal

Diffusion aux membres de la vidéo présentant le lauréat du prix : [Alexandre Campeau-Lecours](#), professeur titulaire au Département de génie mécanique de la Faculté des sciences et de génie.

La vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes souligne l'exemplarité et l'inspiration que représente le travail du professeur. Elle salue son engagement constant envers la qualité de l'apprentissage des étudiantes et étudiants, ainsi que sa réussite à établir un lien fort entre le professeur, la professeure et les personnes étudiantes, même dans un format à distance.

Le professeur exprime sa gratitude pour cette reconnaissance ainsi que pour toutes les étudiantes et tous les étudiants gradués qui ont contribué à ce cours.

#### 3.2 Tableau de suivis CU (DA-2025-491)

Le tableau de suivis du CU est déposé à titre informatif.

##### 3.2.1 Motif justifiant le moment de la présentation du rapport d'activités du Comité sur la promotion et la protection de la liberté académique (CPPLA)

La secrétaire générale aborde la question posée précédemment concernant le moment de la présentation du rapport d'activités du CPPLA. Conformément à la politique adoptée, le Comité doit normalement rendre

compte annuellement de ses activités à la personne responsable, et ce rapport est ensuite déposé au CU. Elle précise que les membres du CPPLA ont été nommés à l'automne 2024 et le président en décembre 2024. Les travaux du Comité ont commencé durant l'hiver et le printemps 2025, et le comité est actuellement en phase de structuration. Quelques appels de candidatures sont en cours. Le président sollicite une année complète d'activités avant de présenter un rapport au CU, en prévoyant que cela pourrait être réalisé en mai ou juin 2026.

### 3.3 Plan de travail des activités récurrentes du CU (DA-2025-492)

Le plan de travail des activités récurrentes du CU est déposé à titre informatif.

## ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

### 4. Comité exécutif : rapport des activités au Conseil universitaire pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2025 (DA-2025-493)

Anabelle Viau-Guay propose, Frank Pons appuie,

#### CU-2025-161

De recevoir le rapport des activités du Comité exécutif au Conseil universitaire pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2025 inclusivement, tel qu'il figure au document DA-2025-493.

La proposition CU-2025-161 **est adoptée** à la majorité des voix (27 pour, 2 abstentions).

### 5. Comité de gouvernance du Conseil universitaire (CGCU)

#### 5.1 Ordre du jour du CGCU du 17 octobre 2025

## NOMINATION

### 5.2 Comité de gouvernance du Conseil universitaire : membre (DA-2025-494)

Anabelle Viau-Guay propose, Frank Pons appuie,

#### CU-2025-162

Sur recommandation du Comité de gouvernance du Conseil universitaire,

De nommer Chantale Jeanrie, professeure à la Faculté des sciences de l'éducation, comme membre du Comité de gouvernance du Conseil universitaire pour un mandat de deux ans, soit du 5 novembre 2025 au 4 novembre 2027 inclusivement.

La proposition CU-2025-162 **est adoptée** à la majorité des voix (27 pour, 2 abstentions).

## ORDRE DU JOUR COURANT

### 6. Ombudsman

#### - Rapport annuel d'activités pour l'année 2024-2025 (DA-2025-495)

Les questions et commentaires des membres portent sur :

- La méthode pour recevoir le rapport sans la présence de l'ombudsman et sans son exposé de recommandations, comme stipulé à l'article 8.1 du Règlement concernant l'ombudsman;

- La gestion des plaintes et leur nature, en soulignant l'absence de plaintes étudiantes répertoriées par le Comité d'application des droits des étudiants et des étudiantes, par rapport aux plaintes étudiantes dont fait état le rapport de l'ombudsman;
- L'observation de l'ombudsman dans son rapport indiquant que le plan de collaboration n'est pas systématiquement signé, alors que le Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes mentionne que la signature du plan n'est pas requise;
- L'ombudsman par intérim en poste jusqu'en juin, les explications sur les raisons de cette nomination, ainsi que les compétences et l'expérience professionnelle de cette personne.

Anabelle Viau-Guay propose, Frank Pons appuie,

#### **CU-2025-163**

De recevoir le rapport annuel d'activités du Bureau de l'ombudsman pour l'année 2024-2025, tel qu'il figure au document DA-2025-495.

La proposition CU-2025-163 **est adoptée** à la majorité des voix (43 pour, 2 contre, 5 abstentions).

### **7. Bureau de l'équité, de la diversité et de l'inclusion**

- **Rapport annuel 2024-2025 du traitement des questions et des préoccupations en matière d'équité, de diversité et d'inclusion** (DA-2025-496)

Le vice-recteur aux affaires internationales et au développement durable, responsable de l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI), annonce qu'une mise à jour du Plan d'action EDI sera présentée cet automne.

La vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation indique que les 15 universités de recherche au Canada entreprennent des démarches concertées auprès des trois conseils fédéraux pour les encourager à adopter un comportement responsable à l'égard de la motion adoptée à la Chambre des communes.

Les questions et commentaires des membres portent sur :

- La communication entre le bureau de l'EDI et celui du respect de la personne, dans le cas où une plainte serait déposée au mauvais endroit;
- Le partage de bonnes pratiques avec la collaboration de partenaires externes concernant le développement de l'inclusion des personnes étudiantes et des personnes externes;
- Les enjeux soulevés par la motion adoptée à la Chambre des communes concernant le partage de données sensibles associées aux demandes de subvention, ainsi que la stratégie de l'Université pour y répondre.

Frédéric Douville propose, Marie Audette appuie,

#### **CU-2025-164**

De recevoir le rapport annuel 2024-2025 du traitement des questions et des préoccupations en matière d'équité, de diversité et d'inclusion du Bureau de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, tel qu'il figure au document DA-2025-496.

La proposition CU-2025-164 **est adoptée** à la majorité des voix (42 pour, 1 contre, 4 abstentions).

### **8. Déclaration des droits des étudiants et des étudiantes à l'Université Laval**

- **Adoption** (DA-2025-497)

La question soulevée par un membre concernant les plaintes étudiantes a été abordée précédemment au point 6.

Cyril Schneider propose, Maurice Doyen appuie,

### CU-2025-165

De recevoir le rapport de la secrétaire générale sur les activités du Comité d'application des droits des étudiants et des étudiantes pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2024 au 31 mai 2025, tel qu'il figure au document DA-2025-497.

La proposition CU-2025-165 **est adoptée** à la majorité des voix (45 pour, 1 contre, 2 abstentions).

### 9. Calendrier des séances du Conseil universitaire pour l'année 2026 : modification (DA-2025-498)

La secrétaire générale indique que le calendrier 2026 a déjà été adopté. La modification en question concerne la séance du mois d'avril 2026, avec une proposition de déplacement du mardi 7 au mercredi 8 avril, afin de permettre la tenue d'une plénière sur le budget le 7 avril 2026.

Un membre propose de modifier à nouveau le calendrier 2026 pour que la séance du mois de mars ne coïncide pas avec la semaine de lecture.

La présidente du Conseil demande au CGCU de prendre en considération cette proposition.

Frank Pons propose, Frédéric Lépinay appuie,

### CU-2025-166

De modifier le calendrier des séances du Conseil universitaire pour l'année 2026 (CU-2023-102) en fixant au 8 avril 2026 la date de la séance initialement prévue le 7 avril 2026.

La proposition CU-2025-166 **est adoptée** à la majorité des voix (43 pour, 3 contre).

### 10. Détermination des secteurs et attribution aux facultés du nombre de sièges destinés aux membres du corps professoral au sein des Commissions des études, de la recherche et des affaires étudiantes et du Conseil de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (DA-2025-499)

La secrétaire générale décrit le processus de détermination et d'attribution des sièges pour les membres du corps professoral dans les commissions et le Conseil de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP), selon l'article 74 des Statuts. Ce processus a occasionné un retard dans les nominations, car chaque instance est responsable de ses propres sièges et devait approuver ses propositions avant de les soumettre au CU pour adoption.

Le président de la Commission de la recherche résume les discussions ayant conduit à un consensus au sein de la Commission. L'objectif initial était d'assurer une représentation pour toutes les facultés. Toutefois, en raison des difficultés historiques rencontrées par certaines facultés pour trouver des représentants et représentantes, certaines facultés partagent un représentant ou une représentante en alternance. Le volume d'activité de recherche a également été pris en compte dans ce processus. Le président énumère les changements dans la composition, notamment l'ajout de quatre (+4) membres du corps professoral provenant des facultés et un (+1) membre du corps professoral provenant des centres de recherche, l'introduction d'un (+1) nouveau siège pour une personne stagiaire postdoctorale, et l'ajout d'une (+1) personne professionnelle de recherche. Il décrit également les variations de siège pour chacun des quatre secteurs (Sciences humaines, art, lettres, Sciences sociales, Santé et biomédical et Sciences et génie) concernant les membres du corps professoral représentant les facultés.

La présidente de la Commission des études explique que, pour assurer la représentation de toutes les facultés, un processus similaire à celui de la Commission de la recherche a été mis en place. Bien que des contraintes de disponibilité aient limité cette possibilité, l'ajout de membres supplémentaires du corps professoral et la représentation alternée pour certaines facultés ont permis de corriger les disparités antérieures, notamment les délais de représentation trop longs pour certaines facultés en alternance. Ces ajustements ont réduit les alternances et amélioré la représentativité. Elle détaille les changements apportés concernant les membres du corps professoral représentant les facultés.

La présidente de la FESP explique que la nouvelle proposition vise à corriger une situation existante en attribuant un siège officiel à chaque faculté au sein du Conseil de la FESP. Auparavant, bien qu'il soit courant d'avoir un professeur par faculté siégeant au Conseil, ceux-ci n'avaient pas le droit de vote s'ils n'occupaient pas le siège réglementaire. La proposition actuelle simplifie la représentation en garantissant que chaque faculté dispose désormais d'un droit de vote.

Les questions et commentaires des membres portent sur :

- L'article 74 des Statuts;
- La détermination des secteurs;
- La comparaison entre l'ancienne et la nouvelle composition et les raisons pour lesquelles les changements ont été apportés;
- Les critères établis pour les facultés et alternance;
- Le contenu des débats et des échanges des commissions sur le sujet;
- Les facultés représentées de façon permanente (sans alternance) qui ont obtenu l'ajout d'un siège supplémentaire et les raisons de cette décision;
- Le [cahier des nominations](#) en transition.

Anabelle Viau-Guay propose, Sylvain-Georges Bourgoïn appuie,

#### **CU-2025-167**

Considérant les recommandations des Commissions (études, recherche et affaires étudiantes) et du Conseil de la Faculté des études supérieures et postdoctorales,

D'adopter la détermination des secteurs et l'attribution aux facultés du nombre de sièges destinés aux membres du corps professoral au sein de la Commission des études, de la Commission de la recherche, de la Commission des affaires étudiantes et du Conseil de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, telles qu'elles figurent au document, telles qu'elles figurent au document DA-2025-499.

La proposition CU-2025-167 **est adoptée** à la majorité des voix (37 pour, 12 contre, 5 abstentions).

### **11. Programmes de maîtrise et de doctorat en études littéraires : changement d'appellation - Recommandations de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes**

Frédéric Douville propose l'adoption du point, appuyé par Carmen Bernier.

Une membre exprime des préoccupations concernant le délai de convocation du Conseil facultaire de la Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH), qu'elle a jugé trop court. Elle note également que l'extrait du procès-verbal de la décision n'a pas été transmis aux membres du Conseil facultaire. Elle demande que ce point soit reporté à une prochaine séance du CU, invoquant un manque de transparence et de collégialité dans le processus.

La doyenne de la FLSH confirme que l'avis de convocation a été envoyé en retard en raison d'un problème de secrétariat, mais assure que le Conseil facultaire a atteint le quorum. Elle se dit prête à représenter la question au prochain Conseil facultaire si nécessaire.

Muriel Gomez-Perez propose, Nadège Lefebvre appuie,

#### **CU-2025-168**

De mettre en dépôt l'adoption des recommandations de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes concernant le changement d'appellation des programmes de maîtrise et de doctorat en études littéraires.

La proposition CU-2025-168 **est adoptée** à la majorité des voix (40 pour, 10 contre, 1 abstention).

## Nomination

### 12. Commission de la recherche : présidence (DA-2025-500)

La présidente du Conseil confie la présidence de l'assemblée au vice-recteur exécutif pendant qu'elle présente sa recommandation en tant que rectrice.

Elle informe que la communauté universitaire a été avisée de la vacance du poste de présidence de la Commission de la recherche. Trois candidatures ont été reçues et rencontrées par un comité de sélection composé de la rectrice, de la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation, et de la secrétaire générale. Les critères évalués ont porté sur : 1) Portée de la carrière en recherche; 2) Expérience en gestion de centres ou groupes de recherche; 3) Expérience en gestion universitaire; 4) Compréhension des enjeux de la recherche, notamment les enjeux liés à l'intelligence artificielle (IA), l'interdisciplinarité, l'innovation et les partenariats; 5) Engagement envers la relève étudiante; et 6) Motivation à occuper le poste.

Le comité a unanimement proposé la candidature du professeur Jacques Renaud, du Département de systèmes d'opération de la Faculté des sciences de l'administration, pour succéder au président actuel qui a décidé de mettre fin à son mandat. La rectrice en fait sa recommandation.

Les questions et commentaires des membres portent sur :

- La raison pour laquelle les membres de la Commission de la recherche n'ont pas été consultés pour cette nomination;
- L'accès aux CV des deux autres candidats;
- La justification d'un comité de sélection restreint;
- La durée prévue du mandat;
- Les mesures envisagées si la personne nommée ne satisfait pas aux attentes;
- Les règles encadrant les conditions d'emploi de la personne nommée;
- La manière utilisée pour comparer les candidats.

Carmen Bernier propose, Anabelle Viau-Guay appuie,

#### **CU-2025-169**

De prendre acte de la décision de Charles M. Morin de mettre fin à son mandat de président de la Commission de la recherche, lequel se terminera le 5 novembre 2025;

De nommer Jacques Renaud à titre de président de la Commission de la recherche pour un mandat de 4 ans débutant le 6 novembre 2025 et se terminant le 5 novembre 2029.

La proposition CU-2025-169 **est adoptée** à la majorité des voix (41 pour, 6 contre, 5 abstentions).

### **Éloge au président sortant de la Commission de la recherche**

La vice-rectrice la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation rend hommage au président sortant de la Commission de la recherche, soulignant ses contributions remarquables durant son mandat de sept ans.

Sous sa direction, près de 50 centres de recherche ont été évalués, et quatre nouveaux centres ont été reconnus par le CU. Il a tenu une centaine de séances de la Commission, supervisé l'uniformisation des documents d'évaluation, la révision de la politique de reconnaissance des centres de recherche, ainsi que le développement d'une grille d'évaluation globale. Il a également mené plusieurs mandats spéciaux, incluant des rapports et analyses sur des enjeux majeurs de la recherche. Au cours de son mandat, il a reçu plusieurs distinctions prestigieuses, telles que le prix Killam, le titre d'officier de l'Ordre du Canada, son admission à

l'académie des grands québécois et également le prix Léon-Gérin de l'année 2020 décerné par le gouvernement du Québec.

### 13. Programme de baccalauréat en génie industriel - Évaluation périodique

#### 13.1 Rapport de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes (DA-2025-501)

La vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes précise que le programme de baccalauréat en génie industriel est rattaché à la Faculté des sciences et de génie (FSG). L'enseignement de cette discipline est sous la responsabilité du Département de génie mécanique et de génie industriel.

Elle révèle le nombre de crédits et le nombre d'inscriptions à ce programme à la session d'hiver 2025.

Le programme a été évalué par un organisme d'agrément externe, qui a accordé un agrément pour une durée de six ans, indiquant ainsi que le programme fonctionne bien. L'évaluation périodique a été effectuée après le processus d'agrément.

Les principales forces de ces programmes identifiées par le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) sont :

- le caractère multidisciplinaire du programme;
- le nombre important de centres, de groupes et laboratoires de recherche dans le domaine;
- les liens avec les partenaires du milieu industriel.

Parmi les recommandations formulées, il est mentionné que le programme couvre et intègre bien les secteurs importants et en émergence, particulièrement celui de l'IA.

Hélène Martin propose, Stéphane Boudreau appuie,

#### CU-2025-170

De recevoir le rapport synthèse de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes sur l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en génie industriel, tel qu'il figure au document DA-2025-501; et

De reconnaître que l'évaluation périodique de ce programme a franchi toutes les étapes de la politique en vigueur.

La proposition CU-2025-170 **est adoptée** à l'unanimité.

#### 13.2 Plan d'action du doyen de la Faculté des sciences et de génie (DA-2025-502)

Le doyen de la Faculté des sciences et de génie précise que ce programme vise à former des personnes étudiantes capables d'assurer la compétitivité, la sécurité, la qualité et l'innovation au sein des organisations, tout en maîtrisant les outils nécessaires pour répondre aux réalités et besoins sociaux, environnementaux et économiques des parties prenantes. Le programme bénéficie de l'expertise de trois facultés, Faculté des sciences et de génie (FSG), Faculté de l'administration (FSA) et Faculté des sciences sociales (FSS), offrant ainsi un environnement d'apprentissage unique et pluridisciplinaire.

Les forces du programme incluent la compétence et l'expertise diversifiée du corps professoral, un haut taux d'emploi et des liens forts avec l'industrie, ainsi qu'une qualité d'enseignement élevée. Les stages en entreprise sont particulièrement formateurs et le caractère multidisciplinaire de la formation est renforcé par la présence de nombreux centres, groupes et laboratoires de recherche qui procurent un environnement d'apprentissage stimulant.

Cependant, des opportunités de développement ont été identifiées, notamment l'accroissement de la présence des approches Lean dans les cours, l'augmentation de la prise de contact avec l'automatisation et l'intégration d'outils basés sur l'IA. Les principaux défis du programme incluent l'accroissement de l'exposition à du matériel industriel et à l'IA, la révision des objectifs du programme pour assurer une adéquation avec le

Règlement des études, la bonification de la reconnaissance des acquis scolaires et limiter la redondance pour certain cours.

Les principales actions à entreprendre comprennent :

- la révision des objectifs et de la structure du programme pour permettre aux étudiantes et étudiants de développer les compétences générales de premier cycle;
- l'intégration d'une formation obligatoire sur l'utilisation d'outils d'IA; et
- l'exposition des étudiantes et étudiants à du matériel industriel réel dans des cours obligatoires du baccalauréat.

Les questions et commentaires des membres portent sur :

- L'intégration des outils de l'IA et des ressources pertinentes;
- L'existence de la présence d'évaluateurs et d'évaluatrices externes lors de l'évaluation périodique;
- Les préoccupations face à la diminution de la provenance des étudiantes et étudiants internationaux;
- La raison du temps considérable requis avant d'introduire le cours de santé et sécurité et l'action d'identification et de la réduction des redondances de contenu entre les cours du programme.

Frédéric Douville propose, Julie Méthot appuie,

#### CU-2025-171

De recevoir le plan d'action du doyen de la Faculté des sciences et de génie, à la suite de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en génie industriel, tel qu'il figure au document DA-2025-502.

La proposition CU-2025-171 **est adoptée** à la majorité des voix (48 pour, 1 contre, 1 abstention).

## 14. Programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat en archéologie

### - Évaluation périodique

#### 14.1 Rapport de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes (DA-2025-503)

La vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes précise que les programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat en archéologie sont rattachés à la Faculté des lettres et des sciences humaines. L'enseignement de cette discipline est sous la responsabilité du Département des sciences historiques.

Ces programmes, dotés d'une identité distincte, sont uniques au Québec.

Elle révèle le nombre d'inscriptions à ce programme à la session d'hiver 2025.

Les principales forces de ces programmes identifiées par le CIEP sont :

- le chantier-école;
- les activités de terrain et la formation pratique;
- les laboratoires de la rue Saint-Paul.

Carmen Bernier propose, Frank Pons appuie,

#### CU-2025-172

De recevoir le rapport synthèse de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes sur l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat en archéologie, tel qu'il figure au document DA-2025-503; et

De reconnaître que l'évaluation périodique de ces programmes a franchi toutes les étapes de la politique en vigueur.

La proposition CU-2025-172 **est adoptée** à l'unanimité.

## 14.2 Plan d'action de la doyenne de la Faculté des lettres et des sciences humaines (DA-2025-504)

La doyenne de la Faculté des lettres et des sciences humaines est accompagnée de Jacques Chabot, directeur des programmes évalués, pour présenter son plan d'action dans le cadre de l'évaluation périodique.

Elle met en lumière les caractéristiques distinctives et les défis des programmes en archéologie. Ces programmes, uniques au Québec et même au Canada, offrent une formation à la fois théorique et pratique. Le baccalauréat permet de maîtriser les techniques de fouilles et les méthodes d'analyse des artefacts, tandis que les programmes de maîtrise et de doctorat se concentrent sur la recherche avancée et l'explication de phénomènes anthropiques historiques.

Les forces des programmes résident dans la compétence et l'engagement du corps professoral, reconnu à l'international, ainsi que dans l'environnement d'études stimulant, renforcé par des infrastructures exceptionnelles et des activités de terrain et de laboratoire. Cependant, des enjeux subsistent, tels que la complexité de la structure du baccalauréat, la charge de travail importante pour les étudiantes et étudiants à la maîtrise, la durée des études, le taux de diplomation et l'absence de professeures et professeurs en archéologie historique nord-américaine.

Pour répondre à ces défis, des actions sont prévues, notamment :

- la poursuite de la réflexion sur l'organisation du baccalauréat;
- la réduction de la charge de travail du stage de maîtrise; et
- le recrutement de personnel enseignant spécialisé en archéologie historique nord-américaine.

Les questions et commentaires des membres portent sur :

- Le changement de gabarit des plans d'action des doyens et doyennes;
- Le recrutement de personnel enseignant spécialisé en archéologie historique nord-américaine;
- L'existence de bourses pour les étudiants et étudiantes de cycles supérieurs;
- L'intérêt des contrats professionnels pour enrichir les CV des étudiants et étudiantes et la durée de leurs études;
- Le maintien de présence et des accords avec la Ville de Québec concernant le terrain de fouilles des chantiers-école;
- L'accord de la contribution des professeures et professeurs subventionnés concernant l'assumption de la coordination des laboratoires.

Frédéric Douville propose, Jean-François Morin appuie,

### CU-2025-173

De recevoir le plan d'action de la doyenne de la Faculté des lettres et des sciences humaines, à la suite de l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat en archéologie, tel qu'il figure au document DA-2025-504.

La proposition CU-2025-173 **est adoptée** à la majorité des voix (48 pour, 1 abstention).

## 15. Programmes de diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), de maîtrise et de doctorat en technologie éducative

- Évaluation périodique

### 15.1 Rapport de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes (DA-2025-505)

La vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes précise que les programmes de diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), de maîtrise et de doctorat en technologie éducative sont rattachés à la Faculté des sciences de l'éducation. L'enseignement de cette discipline est sous la responsabilité du Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage.

Les programmes portent sur les environnements d'apprentissage en intégrant les technologies numériques. Elle révèle le nombre d'inscriptions à ce programme à la session d'hiver 2025.

Ils ont un caractère unique en recherche au Québec et même au Canada. Ces programmes permettent d'étudier entièrement à distance, ce qui permet une flexibilité pour répondre aux besoins de certaines personnes étudiantes.

Aurélié Campana propose, Marie Audette appuie,

#### CU-2025-174

De recevoir le rapport synthèse de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes sur l'évaluation périodique des programmes de diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), de maîtrise et de doctorat en technologie éducative, tel qu'il figure au document DA-2025-505; et

De reconnaître que l'évaluation périodique de ces programmes a franchi toutes les étapes de la politique en vigueur.

La proposition CU-2025-174 **est adoptée** à l'unanimité.

### 15.2 Plan d'action du doyen de la Faculté des sciences de l'éducation (DA-2025-506)

La doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation est accompagnée de Didier Paquelin, directeur des programmes évalués, pour présenter son plan d'action dans le cadre de l'évaluation périodique.

La présentation porte sur quatre programmes de cycle supérieur, qui incluent un diplôme d'études supérieures spécialisées, deux maîtrises (professionnelle et avec mémoire), et un doctorat. Ces programmes visent à relever les défis de la formation et de l'apprentissage à l'ère numérique, en mettant l'accent sur la recherche, l'innovation pédagogique et l'utilisation responsable du numérique et de l'IA.

Les forces des programmes résident dans l'engagement et la reconnaissance internationale de l'équipe professorale, ainsi que dans l'approche pédagogique innovante qui intègre le design, la pédagogie réflexive et l'expérimentation numérique. Le doctorat en technologie éducative est unique au Québec et dans la francophonie canadienne. De plus, les programmes affichent un taux d'employabilité élevé, avec une forte adéquation avec les besoins du marché du travail. Les personnes diplômées peuvent occuper divers rôles, tels que conceptrices et concepteurs pédagogiques, conseillères et conseillers pédagogiques, ou gestionnaires de projets de formation.

Cependant, des défis subsistent, notamment un manque de cohérence entre les objectifs, les profils de sortie et les cheminements offerts aux différents cycles, ainsi qu'un taux de persévérance et de diplomation à améliorer, surtout dans les programmes de recherche. Les contenus doivent être actualisés pour refléter les secteurs émergents et répondre aux besoins des milieux. La visibilité des programmes est parfois limitée, ce qui affecte leur attractivité auprès des clientèles québécoises et francophones.

Pour répondre à ces défis, des actions sont prévues, telles que :

- la redéfinition des orientations et objectifs de chaque programme;
- la bonification des suivis personnalisés des personnes étudiantes en recherche;
- la mise à jour de l'offre de cours pour inclure des contenus sur les secteurs émergents; et
- le déploiement de stratégies de recrutement et de promotion ciblées.

L'objectif est de positionner la technologie éducative comme un levier d'attractivité pour la formation aux cycles supérieurs et de promouvoir les succès des personnes diplômées comme ambassadrices de l'innovation éducative.

Les questions et commentaires des membres portent sur :

- La rémunération des stages étudiants et les particularités requises;
- L'ouverture de la base d'admission à différents domaines et qualifiant;

- L'influence de ces programmes à distance au niveau de l'attrition des programmes;
- La possibilité de partenariats avec le Département d'innovation en éducation médicale de la Faculté de médecine (FMED);
- L'accessibilité aux personnes étudiantes internationales et les statistiques entourant les inscriptions;
- La flexibilité et les accommodements possibles en regard du permis d'études des personnes étudiantes internationales.

Hélène Martin propose, Guillaume Perron appuie,

#### CU-2025-175

De recevoir le plan d'action de la doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation, à la suite de l'évaluation périodique des programmes de diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), de maîtrise et de doctorat en technologie éducative, tel qu'il figure au document DA-2025-506.

La proposition CU-2025-175 **est adoptée** à la majorité des voix (42 pour, 1 contre, 2 abstentions).

## 16. Groupe de recherche en écologie buccale (GREB)

### - Évaluation périodique

#### 16.1 Avis de la Commission de la recherche (DA-2025-507)

Le président de la Commission de la recherche présente l'évaluation périodique du Groupe de recherche en écologie buccale (GREB), qui a reçu sa première reconnaissance institutionnelle en 1989. Le GREB est membre fondateur du réseau de recherche en santé buccodentaire et osseuse financée par le FRQS et plusieurs de ses membres font aussi partie du réseau canadien de recherche en santé buccodentaire soutenu par les IRSC.

Ce centre multifacultaire compte 15 membres réguliers, dont 7 sont rattachés à la Faculté de médecine dentaire et les autres à la FMED, FSG et la FSA. Il compte également, 45 personnes étudiantes inscrites aux cycles supérieurs, 21 stagiaires au postdoctorat et 11 personnes professionnelles de recherche.

La programmation de recherche du GREB est d'un haut niveau de pertinence scientifique et sociétale qui intègre autant la recherche fondamentale que la recherche clinique axée sur le patient et la recherche translationnelle. Il vise trois objectifs principaux : 1) une meilleure compréhension de l'étiologie des mécanismes impliqués dans diverses pathologie buccales; 2) le développement de nouvelles technologies, de biomatériaux, de molécules et d'agents thérapeutiques; et 3) l'étude de déterminants de la santé buccodentaire et le développement de stratégies pour faciliter l'accès aux soins buccodentaires.

Le Centre a connu une croissance importante depuis la dernière évaluation. La viabilité du GREB est bien démontrée tant par ses effectifs que par ses ressources financières. Le président de la Commission fait état du budget annuel dont dispose le GREB, incluant le pourcentage des subventions obtenues ainsi que la provenance du financement de ses activités.

Le président détaille ensuite les différentes statistiques et moyennes concernant l'activité des publications, des communications, de la formation des étudiantes et étudiants, des codirections à la recherche et du nombre de personnes diplômées.

La Commission encourage la direction du Centre à mettre en place un plan de mentorat et de développement pour aider les jeunes chercheurs et les chercheurs cliniciens à accroître leurs activités de recherche et, conséquemment, leur productivité scientifique. Elle recommande également mettre en place des initiatives qui permettraient renforcer la valeur ajoutée du GREB.

Un commentaire d'un membre porte sur le recrutement de jeunes professeurs et professeures pour combler les éventuels départs à la retraite.

Annabelle-Viau Guay propose, Jean-François Morin appuie,

#### CU-2025-176

De recevoir l'Avis de la Commission de la recherche sur l'évaluation périodique du Groupe de recherche en écologie buccale (GREB), tel qu'il figure au document DA-2025-507.

La proposition CU-2025-176 **est adoptée** à la majorité des voix (41 pour, 1 contre, 4 abstentions).

Linda Saucier et Fatiha Chandad s'abstiennent de voter.

#### 16.2 Recommandations de la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation

La vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation fait siennes les recommandations de la Commission de la recherche.

Frank Pons propose, Stéphane Roche appuie,

#### CU-2025-177

De renouveler le statut de centre reconnu au Groupe de recherche en écologie buccale (GREB);

De demander, dans un délai de six mois, que la direction du centre transmette un lien vers un site Web actualisé et comportant au minimum la liste de tous ses membres, les principaux projets de recherche en cours, les publications récentes, les activités scientifiques et sociales ainsi que toute autre information susceptible de contribuer au rayonnement du centre;

De demander, dans un délai de six mois, que la direction du centre transmette un programme d'activités fédératrices récurrentes réunissant tous ses membres dans un même lieu, le tout visant à mobiliser ses effectifs et à rehausser le sentiment d'appartenance; et

De convenir que la prochaine évaluation périodique aura lieu dans un délai de cinq ans.

La proposition CU-2025-177 **est adoptée** à la majorité des voix (43 pour, 1 contre, 1 abstention).

Linda Saucier et Fatiha Chandad s'abstiennent de voter.

#### 17. Commission de la recherche de l'Université Laval

##### - Rapport annuel 2024-2025 (DA-2025-508)

Les questions et commentaires d'une membre portent sur le calcul des indicateurs, tant qualitatifs que quantitatifs, utilisés dans les évaluations depuis la révision de la Politique de reconnaissance des centres de recherche, de création et d'innovation à l'Université Laval.

Linda Saucier propose, Philip Jackson appuie,

#### CU-2025-178

De recevoir le rapport annuel 2024-2025 de la Commission de la recherche de l'Université Laval, tel qu'il figure au document DA-2025-508.

La proposition CU-2025-178 **est adoptée** à la majorité des voix (43 pour, 1 abstention).

#### Ajournement de la séance

Sophie D'Amours propose, Maurice Doyon appuie,

#### CU-2025-179

La séance ordinaire du 4 novembre 2025 est ajournée à une séance ultérieure.

La proposition CU-2025-179 **est adoptée** à l'unanimité.

La séance est ajournée à 12 h.

La présidente,

Sophie D'Amours

La secrétaire,

Anne-Marie Laflamme

## **Séance ordinaire ajournée 3 février 2026, 8 h 30**

### **Salle du Conseil (3632) Pavillon Louis-Jacques-Casault**

#### **Personnes présentes :**

Arsenault, Marie

Audette, Marie

Bastien, Josée

Beaulieu, Marie-Claude

Bergeron, Cathia

Bernier, Carmen

Bhiry, Najat

Boudreau, Stéphane

Boudreault, Nathalie

Bourgoin, Sylvain-Georges

Brouillet, Eugénie

Campana, Aurélie

Chandad, Fatiha

Charette, Louise

D'Amours, Sophie

Darveau, André

Desputeau, Francis

Douville, Frédéric

Doyon, Maurice

Duchesneau-Turgeon, Coralie

Faucher, Alain

Fleury, Pascale

Gauvin, Jean-François

Gélinas, Nancy

Gélineau, François

Gomez-Perez, Muriel

Grenier, Jean-Noël

Jeanrie, Chantale

Jackson, Philip

Kablan, Serge A.

Lacroix, René

Lampron, Louis-Philippe

Larose, Nathalie

Martel, Éric

Martin, Hélène

Mbourou Azizah, Ginette

Méhot, Pierre-Olivier

Morin, Jean-François

Mpey, Giresse Ilimi

Pastinelli, Madeleine

Pilote, Annie

Rainville, Simon

Richard, Darren Edward

Renaud, Jacques

Roberge, Jacynthe

Rodrigue, Marie-Josée

Roy, Denis

Saucier, Linda

Schneider, Cyril

Senécal, Caroline

Stylios, Alexandre

Tchotourian, Ivan

Tremblay, Yves

Viau, Alain A.

Viau-Guay, Anabelle

#### **Personnes absentes :**

Fougères, André

Goulet, Vincent

Laflamme, Anne-Marie

Montagne, Benjamin

Lépinay, Frédéric

Méhot, Julie

Paquin, Jonathan

Pons, Frank

Raymond, André

Roche, Stéphane

Sirois, Pauline

Tounkara, Salimatou-Ismael

## Réouverture de la séance ordinaire ajournée

Après vérification du quorum, la présidente, Sophie D'Amours, rectrice, déclare la séance ordinaire ajournée du 4 novembre 2025 réouverte le 3 février 2026 à 8 h 30.

Des explications sont présentées sur le déroulement de la réunion ainsi que sur la manière dont les points à l'ordre du jour seront abordés, compte tenu de la reprise de deux séances ajournées et de la tenue d'une séance ordinaire.

Il est également indiqué qu'à l'avenir, plutôt que d'ajourner les séances, les points qui n'auront pu être traités seront reportés à une séance ultérieure, conformément aux discussions avec le Comité de gouvernance du Conseil universitaire (CU). Cette approche vise à faciliter la finalisation des procès-verbaux et à permettre au CU de statuer sur les dossiers essentiels liés à l'enseignement et à la recherche dans les délais requis.

## ORDRE DU JOUR COURANT

### 18. Commission des études de l'Université Laval

#### - Rapport annuel 2024-2025 (DA-2026-029)

La présidente de la Commission des études indique qu'au cours de l'année 2024-2025, la Commission a tenu 14 séances.

Le mandat particulier de la Commission, axé sur l'innovation pédagogique dans l'enseignement, a été poursuivi et enrichi par les contributions de plusieurs intervenantes et intervenants. Les échanges ont porté sur les étapes et les conditions nécessaires à la réussite dans les études, ainsi que sur la reconnaissance, la visibilité et la pérennité de l'innovation.

La Commission a été sollicitée par divers groupes pour des dossiers institutionnels, notamment concernant la stratégie d'internationalisation, l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) générative dans les mémoires et thèses, la révision de la Politique de reconnaissance de l'implication étudiante et la composition de la Commission.

Elle a participé à des discussions sur l'IA incluant des présentations sur les enjeux actuels ainsi que sur l'agilité nécessaire pour s'adapter à l'évolution rapide dans ce domaine. La présidente de la Commission mentionne le projet d'utilisation de l'IA pour soutenir la rédaction des procès-verbaux, soulignant la pertinence et l'utilité de cet outil dans le contexte des transformations institutionnelles en cours.

De plus, la Commission a sondé les bénéficiaires du Programme d'aide à l'innovation pédagogique (PAIP) et les récipiendaires de Prix d'excellence en enseignement pour évaluer l'impact et la pertinence de leurs projets innovants.

Enfin, la Commission a constaté qu'aucun nouveau projet de programme de grade n'a été soumis durant l'année 2024-2025 puisque de nombreux programmes sont encore en cours de développement.

Les questions et commentaires des membres portent sur :

- Le cadre institutionnel des rapports annuels des Commissions en ce qui concerne leur contenu;
- La coordination entre les Commissions dans la rédaction des informations dans les rapports;
- La différence entre les mandats réguliers et particuliers des Commissions;
- Les procédures visant à garantir la confidentialité et la destruction des enregistrements de séance pour la rédaction des procès-verbaux avec utilisation d'un outil d'IA, tout en préservant la liberté des échanges;
- La proposition de réexaminer les programmes en place afin de mieux satisfaire les besoins actuels de la société;
- Les tendances et orientations provinciales et universitaires en matière de nouveaux programmes proposés.

Carmen Bernier propose, Frédéric Douville appuie,

**CU-2026-1**

De recevoir le rapport annuel 2024-2025 de la Commission des études de l'Université Laval, tel qu'il figure au document DA-2026-029.

La proposition CU-2026-1 **est adoptée** à la majorité des voix (52 pour, 2 contre, 1 abstention).

**19. Commission des affaires étudiantes de l'Université Laval****- Rapport annuel 2024-2025 (DA-2026-030)**

La présidente de la Commission des affaires étudiantes présente les principaux mandats et activités de la Commission pour l'année 2024-2025. La Commission a d'abord finalisé un mandat portant sur la condition des étudiantes et étudiants allophones aux cycles supérieurs, ainsi que sur la population étudiante en général. Ce mandat visait à sensibiliser aux situations de détresse vécues en dressant un état des lieux et en identifiant les facteurs de vulnérabilité. Une recherche documentaire approfondie, enrichie de témoignages et des expertises, a permis de formuler des recommandations adoptées par la Commission le 16 décembre 2024, et reçues favorablement par le Conseil universitaire le 6 mai 2025. Le contenu de cet avis a été présenté à différentes instances, centres de recherche affiliés ainsi qu'à plusieurs unités.

Un second mandat a porté sur la perspective étudiante à l'égard de l'intelligence artificielle (IA) générative. Dans ce cadre, la Commission a mené des consultations avec l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (Obvia), ainsi que des sondages et des groupes de discussion pour comprendre les perceptions, attentes et réticences de la population étudiante quant à l'usage de l'IA. Les résultats de ces travaux ont été présentés lors de la *Journée de réflexion sur l'IA générative en enseignement supérieur*, organisée conjointement par l'Obvia et le Pôle interordre de Montréal (PIM). L'Avis sera présenté à une prochaine séance du CU.

Les questions et commentaires des membres portent sur :

- La possibilité d'accéder à certains échanges et aux résultats des discussions de la Commission ainsi qu'aux procès-verbaux;
- L'adaptation des avis de la Commission face à l'évolution rapide de l'IA générative;
- La possibilité que la Commission puisse se pencher sur la perspective étudiante en lien avec la problématique de la place des étudiantes et étudiants dans la gestion de l'offre alimentaire à l'université;
- La possibilité pour la Commission d'examiner la perspective étudiante ainsi que l'implication des étudiantes et étudiants dans la gestion de l'offre alimentaire à l'université.

Aurélie Campana propose, Denis Roy appuie,

**CU-2026-2**

De recevoir le rapport annuel 2024-2025 de la Commission des affaires étudiantes de l'Université Laval, tel qu'il figure au document DA-2026-030.

La proposition CU-2026-2 **est adoptée** à la majorité des voix (51 pour, 2 contre, 1 abstention).

**20. Règlement disciplinaire 2024-2025****- Suivi des statistiques annuelles des infractions relatives aux études (DA-2026-031)**

La commissaire aux infractions relatives aux études présente le suivi des statistiques annuelles. Elle note une diminution du nombre total de dénonciations reçues, passant de 522 à 492 par rapport à l'année précédente. Elle précise toutefois que, malgré cette baisse, la complexité des dossiers n'a pas diminué. Un sujet récurrent dans les statistiques concerne l'impact de l'intelligence artificielle (IA), qui représente une part significative des dossiers traités.

La commissaire souligne également une augmentation des cas de récurrence des infractions et exprime des préoccupations quant à la compréhension et à l'efficacité des sanctions. Elle s'interroge notamment sur la

portée des messages de prévention et sur l'accroissement des dénonciations transmises par les facultés afin d'identifier les personnes récidivistes. Le Comité de révision continue examinera ces questions pour proposer d'éventuelles modifications au règlement disciplinaire.

Les questions et commentaires des membres portent sur :

- Les statistiques des infractions reçues pendant une première session par une méconnaissance des règles à l'arrivée et le nombre de déclarations à tort;
- L'accessibilité à un forum provincial pour comparer les pratiques disciplinaires avec d'autres universités;
- La tendance des personnes étudiantes et étudiants qui contestent et mènent jusqu'au bout le processus disciplinaire;
- Le risque de sanctionner des personnes étudiantes non coupables;
- La répartition des infractions par faculté et la pertinence de comparer les taux de dénonciation en fonction du nombre de personnes étudiantes dans chaque faculté.

## 21. Questions des membres

Avec le consentement unanime des membres, la période de questions sera reprise et incluse dans la séance ajournée du 2 décembre 2025.

## 22. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, Denis Roy propose,

**CU-2026-3**

De lever la séance.

La proposition CU-2026-3 **est adoptée.**

La séance est levée à 9 h 29.

La présidente,

Sophie D'Amours

L'adjointe à la secrétaire générale,

Jenny Lower